

L'EcoMobiListe au service des entreprises

Les entreprises aussi ont une conscience écologique. Leurs services de l'environnement s'appliquent à mettre en place des modes d'exploitation écologiques dans tous les domaines et notamment dans celui des transports et de la mobilité. A cet égard, l'EcoMobiListe constitue un précieux auxiliaire pour l'achat de leurs véhicules.

Swiss Re

Swiss Re est la deuxième plus grande compagnie de réassurance du monde et emploie 8287 collaborateurs. Depuis quelques années, elle adopte des critères écologiques pour l'achat de ses équipements – un principe qu'elle applique graduellement à l'ensemble de ses départements. C'est ainsi que depuis cette année l'entreprise a recours à l'EcoMobiListe pour le choix de ses nouveaux véhicules d'entreprise. Elle a développé à cet effet un système sophistiqué. Elle a créé trois catégories de véhicules (A, B et C). A pour les 20% de véhicules qui ont obtenu les meilleures notes écologiques du classement de l'EcoMobiListe, C pour les 20% qui ont obtenu les moins bonnes notes et B pour les 60% situés entre ces deux extrêmes (voir le graphique).

L'objectif de Swiss Re est que 40% au moins des 27 véhicules que compte sa flotte figurent en catégorie A, 40% au maximum en catégorie B et 20% au maximum en catégorie C. Dans chaque catégorie, Swiss Re accorde la priorité à la consommation d'énergie la plus faible. En outre, seuls les véhicules diesel doté d'un filtre à particules entrent en considération. L'entreprise s'est également équipée de trois voitures électriques. Ce procédé de sélection est actuellement utilisé à Zurich où il a été élaboré et à mis à la disposition de toutes les filiales de Swiss Re. ■

